

# PARCS NATIONAUX



CONTRACTUELS  
ENVIRONNEMENT



## FOcus Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

Chers collègues Agents techniques et Techniciens de l'Environnement

Après le dépôt final des listes électorales qui devait avoir lieu le 20 octobre 2022, le ministère nous a appris que **les ATE et TE des Parc Nationaux devraient voter non seulement pour le comité social d'administration (CSA) de leur parc mais aussi pour le CSA de l'OFB**. C'est en effet le directeur général de l'OFB qui est gestionnaire des corps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette information n'a pas été transmise suffisamment tôt pour que notre liste OFB puisse intégrer un ou plusieurs agents des parcs nationaux. Le logiciel de gestion des candidatures (puisque les scrutins seront électroniques) ne permettait d'ailleurs pas cette possibilité, au jour de la clôture des candidatures.

FO reste cependant fidèle à sa vision d'une nécessaire représentativité de l'ensemble des corps, métiers et fonctions des personnels pour être au plus proche des revendications et préoccupations de chacun et ne manquera pas d'intégrer des experts issus des Parcs dans sa représentation au sein du futur CSA de l'OFB, dès lors que l'ordre du jour le justifierait.

Le SNAPE-FO pour les ATE-TE, et plus généralement l'ensemble des syndicats FO, défendront donc les intérêts de tous les personnels dans les instances de proximité, comme dans les instances ministérielles au travers d'échanges nourris et continus entre les militants locaux et une fédération nationale puissante, en parfaite connaissance de nos problématiques locales.

Retrouvez toute notre actualité sur [www.fo-ofb.fr](http://www.fo-ofb.fr)